



# Rencontre Régionale

Gestionnaires d'espaces naturels littoraux

## **BRETAGNE**

**LA GESTION DU SENTIER LITTORAL**  
Sentier bien géré, littoral préservé, territoire fréquenté !

- MERCREDI 11 DECEMBRE 2019 • PERROS-GUIREC (22) -

## **8h45** ACCUEIL DES PARTICIPANTS

---

Salle de la Maison des Traouïero - 76 Rue Gabriel Vicaire, 22700 Perros-Guirec

## **9h** SÉANCE INTRODUCTIVE

---

Erven LEON, Maire de Perros-Guirec, Vice-président de Rivages de France

Didier OLIVRY, Délégué régional au Conservatoire du littoral

## **9h15-10h30** CONNAISSANCES

---

GR 34 – Le sentier des douaniers Fréquentation et retombées économiques : première étude d'envergure régionale

Solène HAREL, Chargée de mission au Comité régional du Tourisme de Bretagne

**Le sentier du littoral : principes généraux**

Jérôme PIRIOU, Chercheur en management du tourisme (La Rochelle Business School, Excelia Group), référent scientifique du projet IMTERPED

**Retour de l'enquête nationale relative à la gestion du sentier du littoral**

Florian GEFFROY, Directeur de Rivages de France

## **10h45 -12h30** RETOURS D'EXPÉRIENCE

---

Table ronde - animée par Jérôme PIRIOU

- Erven LEON, Maire de Perros-Guirec et Vice-président de Lannion-Trégor Communauté
- Jérôme LE BARS, chef de service au Département de l'Ille-et-Vilaine
- Armande LEANNEC, adjointe au Maire de Plouhinec (56)
- Michel GILLET, adjoint au Maire de Vannes
- Pierre THULLIEZ, Chef du service Patrimoine naturel, littoral et randonnée au Département du Finistère
- Didier FROUX, Directeur adjoint au Service aménagement mer et littoral à la DDTM 22
- Didier OLIVRY, Délégué régional au Conservatoire du littoral

**Conclusion**

Armelle NICOLAS, Vice-présidente de Lorient agglomération, Administratrice de Rivages de France

## **12h30/14h00** DEJEUNER SUR PLACE

---

## **14h00/16h00** SUR SITE – Ploumanac'h (à proximité à pied depuis la salle)

---

Présentation du sentier du littoral de Ploumanac'h



3 ateliers de terrain :

**1/ Atelier SPPL**

Noël SARZEAUD, Chargé d'études à la DDTM 22

**2/ Atelier Aménagements**

Quentin LE HERVE – Garde du littoral, et son équipe

**3/Atelier Maison de Site**

Marie LE SCANVE - Garde du littoral, et son équipe



# ENQUETE NATIONALE

## Gestion du sentier du littoral



**Perros-Guirec – le 11 décembre 2019**

# ENQUETE NATIONALE

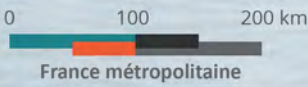
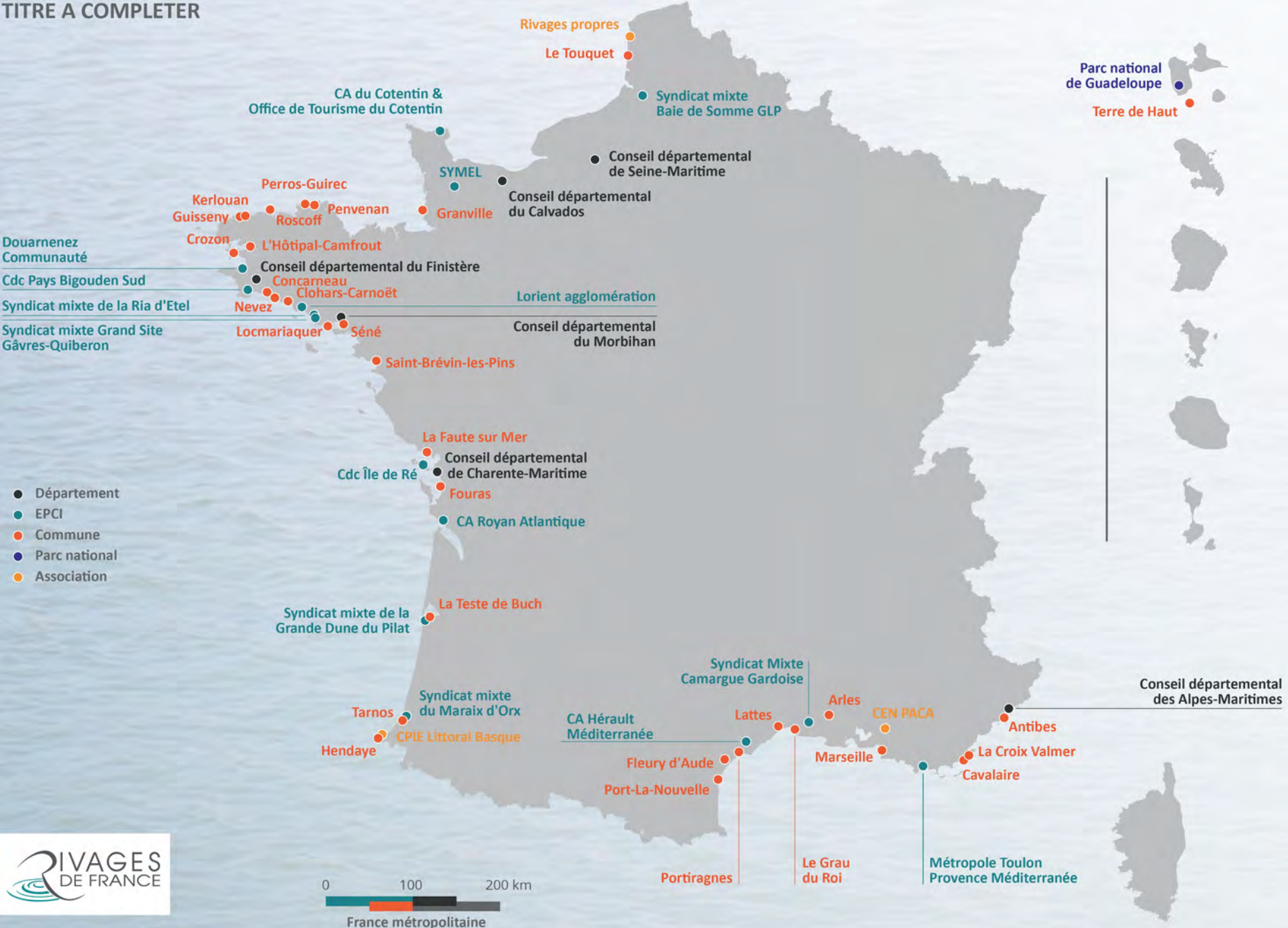
## OBJECTIFS :

Cette enquête visait à collecter des **informations qualitatives** concernant :

- le rôle des collectivités et associations dans la gestion du sentier du littoral et sa valorisation auprès du public ;
- les attentes, difficultés, projets, idées nouvelles... en vue de pérenniser l'accès gratuit au littoral pour les concitoyens.



TITRE A COMPLETER



# ENQUETE NATIONALE

Parmi ces structures,

**41** sont gestionnaires du sentier littoral :

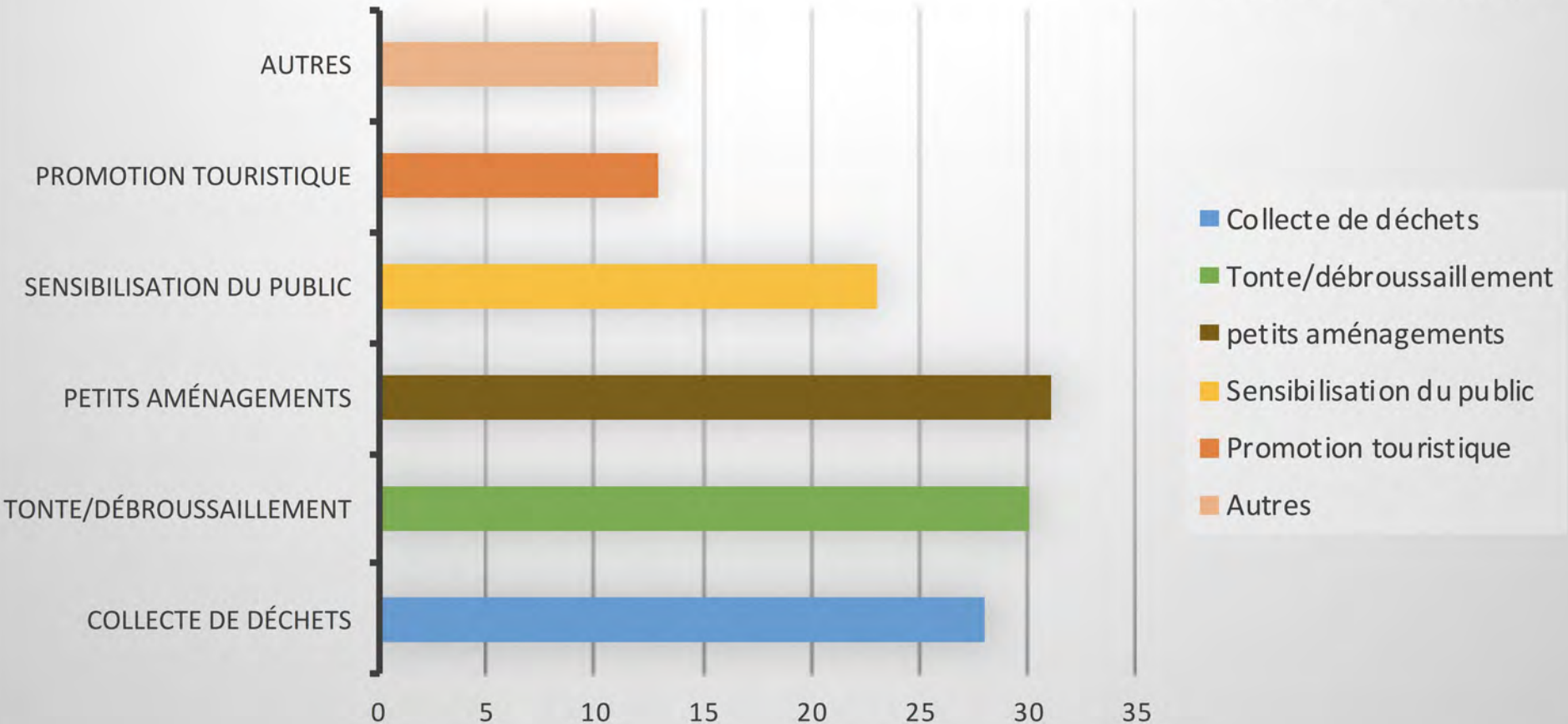
- **22** de parcelles appartenant à la collectivité locale (commune et/ou EPCI)
- **33** de parcelles appartenant à un opérateur public (conservatoire du littoral principalement)
- **11** de parcelles privées.

*(Une structure peut être gestionnaire de chacun des 3 types de parcelle)*

# LES ACTIVITES DE GESTION :

## Activités de gestion courante

Graphique basé sur 37 réponses de gestionnaires



*Autres : tronçonnage, élagage / programmation et suivi des travaux / police / gestion plantes invasives / négociation et conventionnement de passage, surveillance, déplacement de clôtures.*

# LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS :

**APPLICATION DE LA SPPL** : réticence du propriétaire, hésitation à lancer la procédure par crainte de contentieux, manque de moyens des DDTM...

**RESPONSABILITÉS** Qui est responsable de quoi en cas d'accident ? Défaut d'entretien, responsabilité du randonneur ?

**ÉROSION COTIÈRE** induit une modification du tracé : démarches administratives lourdes, travaux de sécurisation, aménagements peu pérennes et coûteux...

**COMPLEXITÉ TECHNIQUE**, suivant le passage du tracé : nuisances sur le milieu naturel, dérangement des espèces, zones submersibles, sécurisation...

**GOVERNANCE** Multiplicité des acteurs, empilement législatif et réglementaire, lourdeurs administratives, manque de moyens...

## USAGES ET USAGERS

Incivilités, conflits d'usages, usages non autorisés, sur-fréquentation...

**ACTIVITÉS DE GESTION** De l'entretien courant aux chantiers de sécurisation.  
Un manque général de moyens... que se donnent cependant quelques collectivités.  
Peu de conventions de gestion.



# PUBLICATION

## Valorisation des expériences et propositions de Rivages de France

Diffusée en janvier dans le réseau

ÉDITORIAL

### Sentier aménagé, littoral fréquenté

4.810 km ouverts, 1700 km à l'étude\* pour compléter le maillage du territoire métropolitain : le sentier du littoral constitue un levier de découverte des richesses littorales pour le public et un atout touristique majeur pour les collectivités locales...

\* Source : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

De plus en plus fréquenté, ce sentier, principalement destiné aux piétons, requiert un **entretien et une gestion - administrative, juridique, financière et technique - spécifiques**, préservant l'équilibre entre mise en valeur et protection.

Cette tâche, essentielle et délicate, s'avère **particulièrement complexe** dans un contexte de changement climatique et d'érosion côtière, d'accroissement des surfaces à gérer et de contraintes budgétaires, de multiplicité des acteurs impliqués et d'empilement de lois et de règlements.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a initié des réflexions sur la **politique publique du sentier du littoral**. À ce titre, il devrait engager un bilan de l'existant qu'il assortira ensuite de propositions en termes de gouvernance et animation de cette politique, capitalisation des pratiques et communication.

Pour étayer sa démarche, il a fait appel à l'expertise et à l'expérience de Rivages de France pour conduire une enquête auprès de ses adhérents et de toutes collectivités intéressées. Nous voyons dans cette mission la reconnaissance de la légitimité de notre association de gestionnaires fédérés !

**Merci à nos adhérents et aux collectivités qui ont accepté de nous répondre de façon très documentée.** Ce faisant, ils nous ont permis :

- de mieux cerner votre rôle de collectivité ou d'association dans la gestion du sentier du littoral et sa valorisation auprès du public ;
- de recenser vos attentes, difficultés, projets, idées nouvelles... en vue de pérenniser l'accès gratuit au littoral pour nos concitoyens.

**Merci à nos partenaires** Océanis Avocats (service juridique), Littomatique (service assistance à maîtrise d'ouvrage), AccessRec (partenaire accessibilité), Jérôme PIRIOU (La Rochelle Business School, Excelia Group expert sur le sujet), qui émaillent ce document de leurs précieux conseils.

Avec ce nouveau guide\*, Rivages de France ambitionne de **valoriser vos retours d'expériences**, de porter au débat toutes questions d'ordre juridique, technique, économique, social... et enfin de **proposer des pistes destinées à mieux servir ensemble la cause de la préservation et de la valorisation du sentier et des espaces naturels du littoral.**

Didier RÉAULT

Rivages de France a déjà édité plusieurs guides disponibles en téléchargement sur [www.rivagesdefrance.fr](http://www.rivagesdefrance.fr) :  
Rivages de France : Gestionnaires fédérés, littoral préservé • Nettoyage manuel des plages : ses 10 avantages et 6 témoignages •  
Financement innovant et durable de la gestion : retours d'expériences et 10 recommandations

## ESPACES NATURELS LITTORAUX ET LACUSTRES PRÉSERVÉS

# FINANCEMENT INNOVANT ET DURABLE DE LA GESTION



**retours d'expériences  
et 10 recommandations**

**RIVAGES  
DE FRANCE**  
Gestionnaires fédérés, littoral préservé

Conservatoire du  
littoral